

Je voudrais d'abord féliciter le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement pour le projet que nous nous apprêtons à lancer ce soir. Le Centre est l'une des trois institutions choisies parmi des douzaines par la Fondation Ford pour étudier l'avenir des opérations de maintien de la paix. Ce choix est à lui seul remarquable et constitue un témoignage de reconnaissance à l'égard de l'excellent travail et de la bonne réputation du Centre. Je ne surprendrai personne ici en disant que le Centre et le gouvernement n'ont pas toujours été d'accord. Mais il est bon qu'il en soit ainsi. Le Centre a conféré aux discussions des Canadiens une aura de compétence et de lucidité qui a trop souvent fait défaut par le passé. Il a aidé à informer les Canadiens, il a dynamisé les débats et proposé des solutions de rechange. Et tout cela est non seulement souhaitable, mais vital dans une démocratie vouée à la propagation d'une politique étrangère qui protège les intérêts du Canada dans le monde.

On m'a demandé de vous parler aujourd'hui du maintien de la paix et de la politique étrangère du Canada. J'aborderai aussi la question du golfe Persique. À première vue, on pourrait croire qu'il s'agit de trois sujets distincts. Ce n'est pas le cas, car ils sont intimement liés.

D'aucuns ont cherché ces dernières semaines à établir des distinctions entre notre intervention dans le Golfe et nos longs états de service en faveur du maintien de la paix, ou encore entre notre présence là-bas et les principes fondamentaux de notre politique étrangère. Ce sont là des distinctions factices.

Les activités de maintien de la paix viennent renforcer l'ordre international. Or, notre présence dans le Golfe a pour but d'assurer et d'affermir cet ordre international. N'est-ce pas là le premier fondement de la politique étrangère du Canada?

Il est devenu banal de dire que la fin de la guerre froide a aussi marqué le début d'une nouvelle ère de coopération internationale, que nous avons tourné la page sur les vieilles méthodes. Les événements dans le Golfe détermineront, plus que nous le pensons, si cela est vrai, car nous assistons là à un conflit entre l'ancienne mentalité et la nouvelle.

C'est l'ancienne mentalité qui a donné naissance à ce conflit: l'idée que les nations fortes peuvent envahir les plus faibles sans qu'il y ait eu provocation, l'idée que l'agression sera récompensée et la punition évitée, l'idée que la force fait loi, que la Charte des Nations Unies est un document sans valeur.

Mais on peut déceler des signes encourageants dans la façon dont le monde a réagi aux manifestations de l'ancienne mentalité. Dix résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies ont été